



SAISIE VEHICULE

Par Vsmile

J'ai contracté un prêt consommation à la banque postale en 2019 malheureusement en 2020 j'ai eu quelques soucis financiers et 3 échéances impayées du coup la déchéance du terme est prononcée je dois rembourser 6 000 ? mon dossier est passé chez un huissier et selon mes ressources nous nous sommes mis d'accord sur un échéancier de 100 ? par mois que j'ai toujours honoré.

Par ailleurs je passe une période difficile au sein de mon couple de ce fait je ne suis pas toujours à mon domicile, l'huissier m'indique qu'il y a eu une injonction de payer exécutoire au mois de mai et un matin ils sont venus chercher la voiture à mon domicile le 16/06 mais je n'étais pas là.

De ce fait j'ai appelé le numéro ils avaient laissé un papier sur le pas de la porte, ils me disent donc qu'ils ont eu un titre exécutoire, je suis allé à leur étude récupérer ces documents le 16/06 je n'ai jamais eu connaissance ils m'ont dit que des avis de passage étaient dans la boîte aux lettres ?

A ce jour si je veux récupérer ma voiture je dois payer 6 000 ? car ils ne veulent aucun arrangement même pas la moitié de la somme.

J'ai en plus un crédit sur cette voiture donc elle n'est pas vraiment à moi et la vente aux enchères ne pourra pas combler cette somme et le crédit.

J'ai besoin de mon véhicule pour aller travailler et m'occuper de mes 3 enfants,

Ai-je droit à un recours ? qu'est-ce que je peux faire ?

Merci pour votre aide

Par osram

Bonjour,

Voyez avec familles ou amis..

Éventuellement saisir le JEX, juge de l'exécution au tribunal pour obtenir un échéancier sur 24 mois (maxi).